

POSTE à POURVOIR

UNITE de FORMATION et de RECHERCHE - SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION

Maître de Conférences Associé.e (PAST) en ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La faculté de Sciences Economiques et de Gestion, la mention ESS et la chaire recrutent un poste de PAST pour le 1^{ier} septembre 2023.

Ce poste PAST a pour objets :

- de participer aux enseignements consacrés à l'ESS, particulièrement dans la mention ESS, en offrant une perspective professionnelle et de terrain,
- de favoriser les liens de la mention ESS et de la chaire ESS avec les milieux professionnels concernés,
- de développer des partenariats de recherche action formation avec les acteurs locaux de l'ESS à travers notamment la chaire ESS de l'Université.

Missions principales : Participer activement au développement du pôle ESS et à son ancrage dans les milieux professionnels.

Mission 1 : Participer aux enseignements consacrés à l'ESS, particulièrement dans la mention ESS, en offrant une perspective professionnelle et de terrain (96h EQTD)

Des enseignements de spécialité en master 2 (en FI, FC ou GOESS) :

- Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire, ESS et territoires
- Management et gouvernance des organisations de l'ESS
- Gestion de projet en ESS, intelligence collective
- Droit des organisations de l'ESS
- Analyse de la pratique
- Suivi des stages
- TD de spécialité d'ESS en M1 : conçu en coordination avec l'équipe pédagogique, ce TD vise à proposer des prolongements/applications sur l'ESS d'enseignements d'économie et gestion généralistes.

Enseignements à ajuster en fonction du profil de la personne retenue.

Mission 2 : 400 h d'activités d'animation et de suivi de diplômés

1. PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DU MASTER ESS ET A SON ANCRAGE DANS LES MILIEUX PROFESSIONNELS (250H, 60%)
Participation à la collecte de la taxe d'apprentissage du pôle ESS
Guider les étudiant.es dans leurs activités de découverte du milieu professionnel
- Aide à la recherche de stage dans la mention ESS
- Mise en réseau / réseautage et professionnalisation : organisation d'un évènement
- Organisation des visites d'OESS, voyage d'étude
Participer à l'animation de la mention ESS
- Participation aux comités de pilotage

- Recrutements des étudiant.es
- Soutenances de stages
- Participation aux jurys de diplômes
Aide au pilotage pédagogique et stratégique du M2 GOESS (co-responsabilité)
- Soutien à la campagne de recrutement
- Recherche de nouveaux contrats pour les étudiant.es
- Préparation, organisation, animation du comité de perfectionnement
Conception de nouveaux dispositifs pédagogiques (en lien avec les acteurs du territoire)
2. CO-RESPONSABILITE DE LA CHAIRE ESS DE L'UNIVERSITE (150H, 40%)
Collaborations
- Directement : avec la co-responsable de la chaire et l'ingénieure d'études <ul style="list-style-type: none"> - Avec les membres internes de la chaire - Avec les partenaires externes
Définir, piloter et mettre en œuvre la stratégie de la chaire
- Identification des besoins du territoire, traduction et mise en forme dans le cadre des activités de la chaire
- Définition des principales orientations budgétaires et stratégiques de la chaire, recherche de financements
- Organisation et animation des instances de gouvernance de la chaire (bureau, comité de suivi, conseil de la chaire)
- Participation à la réflexion et aux activités de la chaire au sein de la division Sciences et Sociétés (CA de la boutique des sciences)
Responsable des relations avec les partenaires
- Suivi des conventions avec les partenaires (Ville, Métropole de Lyon ...)
- Représenter la chaire auprès des partenaires externes et internes
- Développer des partenariats de formation, de recherche action et/ou de valorisation
- Participer à la valorisation des travaux de la chaire et à la visibilité de la chaire
Conception des activités de la chaire
- Conception avec les PP du programme des mardis de l'ESS (Motif)
- Suivi de l'activité des groupes de travail

Description des principales formations concernées :

Le pôle ESS assure aux étudiant.es une maîtrise des fondamentaux de l'ESS. L'ESS, l'entrepreneuriat, les territoires et l'environnement international sont au cœur de la formation. L'accent est particulièrement mis sur l'acquisition de méthodes et sur le développement d'une véritable culture de l'ESS permettant de préparer des professionnel.les au rapprochement des stratégies économiques et des stratégies sociales sur un territoire ou dans une organisation. La mention est conçue pour permettre aux étudiant.es d'acquérir une connaissance large de l'ensemble des organisations et des activités de l'ESS, de façon à permettre à nos diplômé.es d'évoluer tout au long de leur carrière.

La chaire ESS est un espace de mise en relation entre le milieu universitaire et le monde socio-économique. En s'adressant aux entreprises, aux collectivités, aux chercheur·es et aux étudiant·es, elle permet de favoriser la production et la diffusion de connaissances en lien avec sa discipline. Elle a pour ambition «de produire des connaissances critiques au service d'une transformation sociale ». Depuis 2019, la chaire s'est dotée de règles de gouvernance à travers différentes instances et documents de participation. Après les efforts de développement et de structuration des partenaires, l'ambition de la chaire est d'une part de valoriser les travaux de la chaire et d'autre part de développer ses activités au sein de son territoire.

Contexte - Equipe

L'équipe est composée de plusieurs enseignant.es chercheur.es en économie et en gestion, engagées dans le pilotage pédagogique des différents parcours de master 1 & 2 (formation initiale, formation en alternance, formation continue, formation à l'international), de personnels administratifs en soutien à ces activités : secrétaires administratives et pédagogiques, ingénieur pédagogique.

La personne travaillera en outre au sein de l'Université en lien avec le département Sciences & Société.

Compétences attendues du candidat :

- ▲ Connaissance du milieu professionnel de l'ESS
- ▲ Forte appétence pour l'enseignement
- ▲ Appétence pour les liens Science - Société, les relations partenariales dans le domaine de la formation et la recherche
- ▲ Capacité à s'impliquer dans des projets pédagogiques innovants et à travailler en équipe

Lieu d'exercice principal : UFR de Sciences Economiques et de Gestion, 16 quai Claude Bernard 69365 LYON cedex 07

Quotité de travail : mi-temps de Maître de Conférences, soit l'équivalent de 96h d'enseignement en équivalent TD (soit 64 h de cours magistraux) et de 400h d'activité d'animation et de suivi de diplôme de Master

Date de prise de fonction : Rentrée universitaire 2023-2024

Personnes contacts :

emilie.lanciano@univ-lyon2.fr

m.fare@univ-lyon2.fr

isabelle.dedun@univ-lyon2.fr

Pour candidater

Vérifier l'éligibilité de votre candidature : merci de contacter Catherine Zoccarato Catherine.Zoccarato@univ-lyon2.fr et Stephanie Tranchand Stephanie.Tranchand@univ-lyon2.fr

Adresser votre candidature aux personnes contacts (emilie.lanciano@univ-lyon2.fr; m.fare@univ-lyon2.fr; isabelle.dedun@univ-lyon2.fr) avec les pièces suivantes : CV, lettre de motivation en indiquant clairement le métier exercé actuellement.

Suite à l'étude de votre candidature, nous vous contacterons le plus tôt possible (le 25 ou 26 avril) pour une audition le 28 avril dans les locaux de l'Université Lyon 2 (campus Berges du Rhône)

Date limite de dépôts des candidatures : **24 avril 2023**

Date d'audition : **28 avril 2023**

Rappel des caractéristiques d'un Maître de Conférences Associé :

- ▲ Décret de référence : [n° 85-733 du 17 juillet 1985](#)
- ▲ **Conditions de recrutement** : Exercice réel et confirmé depuis au moins 3 ans d'une activité professionnelle principale autre qu'une activité d'enseignement, en rapport direct avec la discipline concernée (des justificatifs seront demandés pour vérifier l'éligibilité de votre candidature)
- ▲ Durée du contrat : 3 ans, renouvelable une fois
- ▲ Rémunération : à la 1^{ère} nomination, indice brut 336
- ▲ Le niveau de rémunération de l'activité professionnelle principale doit être supérieur à celui du MCF associé.
- ▲ La perte de l'activité principale entraîne la perte du contrat d'association à la fin de l'année universitaire en cours.
- ▲ Un agent public exerçant dans un établissement d'enseignement ou de recherche ne peut pas être recruté.
- ▲ Un mandat public électif ne constitue pas une activité professionnelle principale.
- ▲ L'exercice des fonctions de PR Associé est incompatible avec l'exercice d'une fonction parlementaire.

Pièces à fournir pour la candidature

- CV et lettre de motivation détaillées
- Copie du diplôme le plus élevé

Salarié du secteur privé	Profession libérale et indépendante	Agent de la fonction publique (hors EN, ES et recherche) titulaire ou contractuel
Attestation employeur Copie du contrat de travail Bulletins de paie de décembre 2020, 2021 et 2022	Document récent justifiant du statut (URSSAF, ordre professionnel, ...) Avis d'impôt sur le revenu de 2020, 2021 et 2022	Autorisation de cumul Bulletins de paie de décembre 2020, 2021 et 2022

Remarque : Pour tout envoi de mail, merci d'indiquer en objet « PAST, ESS »